

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1047

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domande
d'adhésion
à la Jeunesse
publique

DP

JAA
1002 Lausanne

1^{er} août 1991 - n° 1047
Hebdomadaire romand
Vingt-huitième année

La place des jeunes

Un Premier août, et surtout un Premier août qui coïncide avec le 700^e anniversaire de la Confédération, incite à fêter le passé dont nous sommes les héritiers. Cependant, cela pourrait également être une occasion de réfléchir sur l'avenir que notre génération laisse à ses propres héritiers. Cet avenir, il est déjà là, présent dans la génération des jeunes qui fêteront un jour le 750^e anniversaire de la Suisse. Les temps ont beaucoup changé depuis la période de l'Ancien régime, quand le patriciat profitait du «mercenariat», organisé afin d'absorber le trop plein de jeunes que le pays ne parvenait pas à nourrir. Au XIX^e, avec la fondation de la Confédération moderne, la garantie constitutionnelle d'une instruction et le monopole de l'école publique étaient parmi les éléments politiques les plus importants de la modernisation de notre nation. Ils ont permis, en même temps, le passage à l'économie industrielle et à une société civile capable de développer une identité nationale et démocratique. Au XX^e, les tâches de l'Etat dans la formation à tous niveaux se sont multipliées. La diversification des écoles professionnelles, de l'enseignement supérieur et des hautes écoles en témoignent. Depuis les années soixante, les efforts pour l'égalité des chances quant à l'accès à l'éducation sont considérables. Avec l'individualisation et les changements du mode de vie des adultes, l'Etat et les écoles sont appelés à répondre à beaucoup de demandes qui, auparavant, étaient satisfaites au sein de la famille. Les communes et les associations privées organisent loisirs et sports. Il y a même des tentatives — sont-elles souhaitables? — de chapeauter la vie des organisations privées par une politique nationale de jeunesse.

Beaucoup de choses ont été faites. On ne peut pas dire que l'Etat n'investisse pas dans le «capital humain» que représente la jeune génération. Cependant, il faut se poser la question du volume et de la qualité de l'investissement.

Après une trentaine d'années de ré-

formes scolaires douloureuses, on constate aujourd'hui qu'on a trente ans de retard dans l'établissement des institutions pré-scolaires dont profiteraient surtout les enfants et parents n'obéissant pas à la structure familiale traditionnelle (mère au foyer). En Suisse, la scolarisation est plus tardive que dans d'autres pays industrialisés. Le fédéralisme cantonal favorise des particularités scolaires parfois précieuses, parfois ridicules, et n'a pas su faciliter les passages d'un canton à l'autre. On dit que la formation professionnelle par apprentissage est toujours exemplaire et que le faible taux des maturités par rapport aux autres pays européens n'est pas un mauvais signe en soi. Cependant, nombre de nos enseignants étrangers disent que la compétitivité, la curiosité intellectuelle, les capacités sociales ou l'effort de nos étudiants ne sont pas d'un niveau comparable à ceux des autres pays. Et si cette observation ne reflétait pas seulement la situation de l'école mais aussi celle des gens de ce pays?

Dans un des pays les plus riches, il est difficile de libérer des moyens pour l'enseignement supérieur: impossible de dégager de nouveaux postes d'enseignement dans les nouvelles branches universitaires surchargées d'étudiantes et étudiants. Le même esprit d'épicier a régné au parlement lorsqu'il a fallu élaborer une politique de la jeunesse il y a deux ans. Les jeunes sont les sujets privilégiés sur les affiches de la campagne publicitaire contre le Sida, alors que pour la drogue, on étouffe tout effort de libéralisation au profit de la répression. Les révoltes de la jeunesse dans les villes suisses en 1980 sont loin et oubliées, malgré le rapport de la commission de la jeunesse qui a vu ses idées clairvoyantes tuées dans l'œuf.

Ces ambiguïtés montrent bien que la jeunesse n'a que peu de poids politique. Sans représentation dans les institutions, sans pouvoir d'organisation durable, sans disposer d'une offre de

WL

(suite à la page 3)